



Réhabilitation du pont de La Trousse et continuité de la voie verte de la Leysse

Avenant n°3 au marché n° 220124

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères, CS 82618, 73026 Chambéry cedex,
représentée par M. Michel DYEN, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et
infrastructures, habilité par décision du bureau n°en date du

d'une part,

ET

L'entreprise RAZEL-BEC située 69 route du chef-lieu – 73400 MARTHOD, mandataire en lieu et place
de la société BIANCO ET CIE du groupement constitué avec SPIE BATIGNOLLES TP AURA Secteur
Savoie

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

La société BIANCO ET CIE, mandataire du groupement attributaire du marché 220124, a fait l'objet d'un
transfert d'activités à la société RAZEL-BEC SAS, à compter du 1^{er} octobre 2024.

Dans ces conditions, par le présent avenant, les parties acceptent le transfert du marché 220124,
réhabilitation du pont de La Trousse et continuité de la voie verte de la Leysse, à la société RAZEL-BEC
enseigne BIANCO.

Ce changement entraîne la modification du numéro SIRET de l'entreprise (voir courrier et Kbis en annexes
1 et 2).

ARTICLE 2 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant
qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant,
lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait le

Pour l'entreprise RAZEL-BEC enseigne BIANCO
M. Stéphane BASTIEN

Pour Grand Chambéry
Par délégation du président,
Le vice-président chargé des bâtiments,
du patrimoine, des voiries et infrastructures
M. Michel DYEN